

## Note n° 98 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 2 octobre 2022

### Décisions des neuf organisations de retraité·e·s

Les 9 organisations de retraité·e·s, réunies le vendredi 23 septembre 2022, ont préparé une rentrée sociale intense :

- **Envoi d'un communiqué de presse sur l'urgence de revaloriser la pension complémentaire**, avant la réunion du 6 octobre de l'Agirc-Arrco qui va acter un taux de revalorisation. Pour appuyer cette revendication et faire pression sur le Medef, 6 organisations (CGT, FSU, Solidaires, FGR-FP, UNRPA, LSR) envisagent une action le 6 octobre (rassemblement devant le siège de l'Agirc-Arrco à Paris).
- **Envoi d'un courrier à la CNAV sur le versement tardif de la première pension**, parfois plusieurs mois après le départ en retraite. Comment vivre pendant tout ce temps ?
- **Envoi d'un communiqué sur la bien trop faible revalorisation de 4 % de la pension de base (inférieure à l'inflation 2022)**. Ce communiqué est repris sous forme de tract, en y ajoutant un graphique illustrant la perte de pouvoir d'achat depuis 2014.
- **Recherche d'une position commune des 9 organisations sur les mesures du PLFSS concernant les retraité·e·s**, notamment la revalorisation des pensions, la santé, ... qui sont chaque année dans le PLFSS (Projet de Loi du Financement de la Sécurité Sociale). Une réunion des organisations le 10 octobre, avec nos membres du Haut conseil de l'âge (HCFEA), va élaborer un avis qui sera présenté au Haut conseil.
- **Réunion d'un groupe de travail sur le pouvoir d'achat** le 4 octobre pour élaborer et préciser le montant des pertes de pouvoir d'achat et les revendications communes.
- **Prochaine réunion des 9 organisations** lundi 17 octobre pour faire le bilan de toutes ces initiatives, décider d'une action des retraité·e·s sur le PLFSS, re-travailler avec les organisations syndicales « santé » qui nous sont proches, reprendre contact avec les organisations de jeunes avec qui nous avons des intérêts communs, ne serait-ce que le partage du travail, la nécessité de laisser la place à un jeune à 60 ans (ou avant) et, pour Solidaires, de s'inscrire dans la campagne pour la RTT.

### Le 6 octobre, manifestation pour augmenter les pensions

**Le 6 octobre de 13 à 16 h, rassemblement national à Paris pour l'augmentation de la pension complémentaire !**

Les pensions du régime de base ont été revalorisées de 4 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 (ce qui reste faible par rapport au niveau actuel de l'inflation et très inférieur à la perte du pouvoir d'achat subie par les retraité·e·s ces dernières années), mais le Medef a refusé d'avancer les négociations sur la revalorisation des pensions complémentaires Agirc-Arrco qui représentent environ 1/3 de la pension du privé et une partie de celle des polyensionné·e·s. Il faut attendre le 6 octobre pour que se tienne la réunion avec les organisations syndicales d'où devrait sortir une décision. D'ores et déjà, nous exigeons que les retraites complémentaires soient revalorisées au moins à hauteur de l'inflation.

**C'est possible**, le total des réserves du régime s'élève à 68 981 millions d'euros au 31 décembre 2021, somme qui représente l'équivalent de près de 10 mois de prestations, ce qui est bien supérieur à l'objectif des 6 mois de réserves.

**Pour peser sur le Conseil d'administration de l'AGIRC ARRCO qui se tiendra le 6 octobre**, les 9 organisations de retraité·e·s ont envoyé un communiqué de presse et les organisations CGT, FSU, Solidaires, FGR-FP, UNRPA Ensemble & solidaires, LSR appellent à un rassemblement devant le siège de l'Agirc-Arrco au 18 rue Jules César 75012 Paris (M<sup>o</sup> Bastille). **Venez nombreuses et nombreux !**

# La « réforme » Macron augmente les inégalités devant la mort

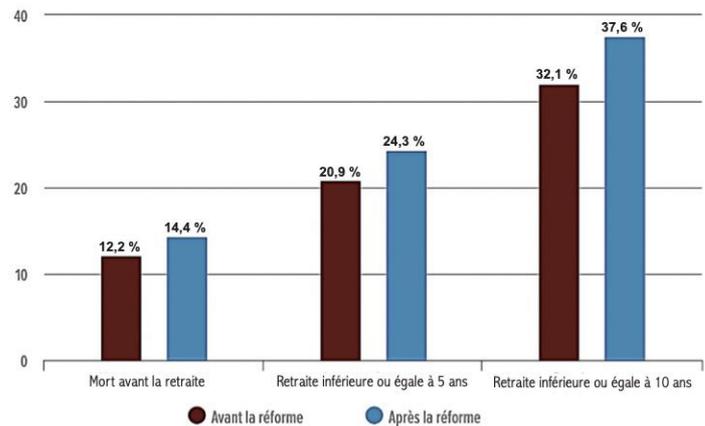
Parmi les plus démunis (40 % soit près de la moitié de la population) de 43 à 58 ans, 14,4 % seront morts avant la retraite, 24,3 % seront en retraite pendant 5 ans ou moins, et 37,6 % n'y seront que 10 ans ou moins !

La moyenne de durée de retraite est actuellement (en 2022) de 16,5 ans (elle sera de 14 ans après la réforme, si nous échouons à faire capoter le projet de Macron) à comparer à celles de tous les hommes (qui est de 23 ans). Avec Macron, les pauvres travailleront encore plus, dans des métiers difficiles et mal payés, auront une faible retraite et mourront plus vite. Tout ça pour que les riches soient plus riches grâce aux impôts qu'ils ne payent plus car supprimés par Macron (ISF, etc.).

Pour consulter le document, cliquer [ici](#).

## Réforme des retraites : les hommes les plus modestes, premiers touchés

Probabilité de retraite nulle, très courte ou courte pour les hommes de 43 à 58 ans parmi les 40 % les plus modestes, avant et après réforme, en %



Et le sondage (cliquer [ici](#)) indique que 55 % de la population ne veulent pas de la nouvelle réforme des retraites, que 72 % pensent qu'une réforme efficace peut se faire sans augmenter l'âge de départ, que 77 % ne veulent pas d'une réforme par un amendement au PLFSS (et 72 % du 49.3), et que 67 % sont prêts à soutenir une mobilisation contre cette réforme.

## Mobilisations en Espagne en défense des retraité·e·s et de leurs droits

En Espagne, la COESPE (Coordination pour la défense du système public des pensions) et d'autres mouvements de retraité·e·s organisent une vaste campagne, mobilisent et appellent à se rassembler le 15 octobre à Madrid. Ce sera l'occasion de remettre les dizaines de milliers de signatures recueillies sur la pétition exigeant une augmentation des pensions permettant de couvrir celle du coût de la vie, une pension de retraite égale au minimum à 60 % du salaire moyen, le rejet du projet de privatisation du système public de retraite.

Ce sera la première étape d'une mobilisation générale en novembre, pour inverser les contre-réformes, mettre fin aux discriminations sexistes en matière de salaires et de pensions, recouvrer les droits perdus dans les contre-réformes successives des retraites, générer une répartition équitable des richesses et améliorer et garantir des services publics, des biens communs.

La perte continue de droits sociaux, la restriction des libertés, les terribles coupes budgétaires, sont particulièrement subies depuis la crise de 2008, qui a plongé l'État dans une énorme dette publique pour sauver les banques. L'épidémie a montré l'effet de la dégradation des services publics réduisant la capacité à faire face à la COVID et a servi d'excuse pour casser et privatiser des secteurs entiers de « l'État-providence ». Maintenant, la guerre est utilisée comme prétexte à de nouveaux sacrifices.

Les besoins ne sont pas satisfaits en matière de protection du peuple, de santé, d'éducation ou des retraites, mais les dépenses militaires augmentent de 1,2 à 2 % du budget public. La privatisation dans la santé, l'éducation, les résidences pour personnes âgées, dégrade les conditions de travail dans ces secteurs. L'insatiable pouvoir financier impose une loi sur la promotion des régimes de retraite d'entreprise pour privatiser la gestion des cotisations sociales.

Les mobilisations locales puis la marche du 15 octobre à Madrid lanceront cette mobilisation pour « inverser les contre-réformes, mettre fin à l'écart entre les sexes en matière de salaires et de pensions, recouvrer les droits perdus dans les réformes des retraites, générer une répartition équitable des richesses et améliorer et garantir des services publics et communautaires universels de qualité ».

Par sa présence le 15 octobre à Madrid, PUNIRS Solidaires apportera son soutien au combat de la population espagnole.

# La santé, victime des inégalités sociales et territoriales

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) vient de publier un dossier sur l'état et les inégalités sociales et territoriales de santé de la population. Les personnes aux faibles revenus subissent plus fréquemment les maladies chroniques, le renoncement aux soins et aux tests de dépistage, l'atteinte de la santé mentale, la surcharge pondérale.

## Quelques exemples :

- Les enfants nés de parents ouvriers sont deux fois plus nombreux à se retrouver en surpoids en grande section de maternelle que les enfants de cadres. En 3<sup>e</sup>, le surpoids concerne 3 % des enfants de cadres et 8% des enfants d'ouvriers. La part de personnes obèses diminue lorsque le niveau de diplôme ou le niveau de vie augmente.
- Les 10 % des Français les plus pauvres développent 2,8 fois plus souvent un diabète que les 10 % les plus aisés. Le surrisque de développer une maladie chronique du foie ou du pancréas est de 2,4 points pour les plus modestes par rapport aux plus aisés. Il est de 2 points pour les maladies psychiatriques.
- Le niveau de vie a un impact sur la santé mentale, du simple au double.

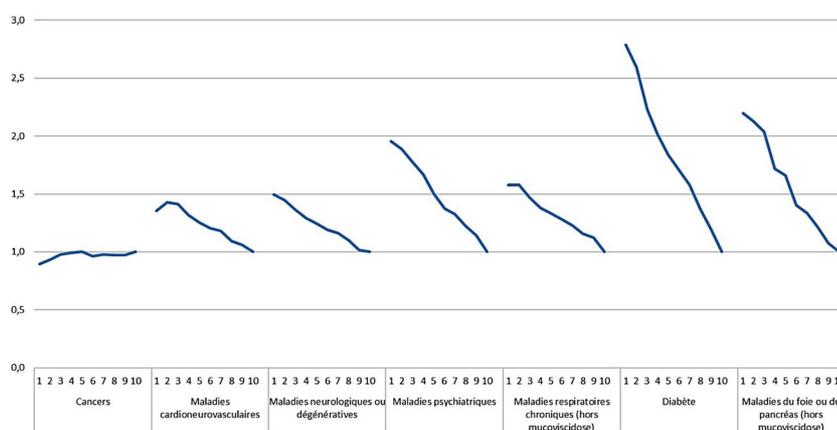
- Dans les Départements et Régions d'Outre-Mer, près d'une personne sur 5 présenterait des troubles dépressifs, et les femmes présentent un risque de mortalité maternelle multiplié par 4 par rapport à celles de France métropolitaine.

- Le dépistage du cancer est inégal : 24 % des femmes de 50-75 ans les plus aisées n'ont jamais eu de mammographie contre 39 % pour les femmes les plus modestes.

A noter que les personnes âgées sont affectées par des pathologies multiples : 21% des 75 ans ou plus cumulent trois pathologies, contre 8% entre 65 et 74 ans et 3% entre 45 et 64 ans.

**Refusons ce monde injuste, injuste jusqu'à la santé ! Le partage des richesses, c'est aussi pour l'égalité face à la santé !**

Pour consulter le dossier de la Drees, cliquer [ici](#).



**Risque de développer une maladie chronique selon le niveau de vie** (1 : les 10 % les plus pauvres ; 10 : les 10 % les plus riches). A part l'égalité devant le cancer, les plus démunis subissent bien plus les maladies chroniques.

## Les maltraitances en Ehpad continuent

La Fédération 3977 (du nom du numéro de téléphone d'alerte) reçoit quotidiennement des alertes pour maltraitances touchant des personnes adultes en situation de vulnérabilité. Elle a ouvert 5 040 dossiers pour maltraitances possibles au 1<sup>er</sup> semestre 2022, soit 974 de plus par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2021 (+ 24%).

Cette forte hausse concerne exclusivement des personnes vulnérables résidant en établissement (2 321 dossiers), surtout médico-sociaux, et surtout des personnes très âgées, de plus de 80 ans, avec une progression de 1 213, soit + 67%.

La hausse est massive pour les maltraitances liées aux soins (+ 568, soit + 297%) et pour les négligences (+ 683, soit + 117%). Les scandales dénoncés en début d'année 2022 n'ont pas été suffisants pour que le gouvernement prenne des décisions courageuses contre les profits des groupes privés (Orpéa, Korian, etc.).

**La maltraitance doit cesser** : nationalisation des Ehpad, 200 000 embauches dans les Ehpad et 100 000 dans les service d'aide à domicile, recrutement de médecins inspecteurs de santé (dont le nombre a chuté de 40 % en 6 ans), renforcement des Conseils de Vie Sociale (CVS) dans les établissements pour vérifier les conditions d'hygiène, de sécurité et d'emplois.

## Manifestations du 29 septembre



### Les inégalités hommes / femmes

Selon un sondage demandé par la DREES, 70 % des personnes (80 % de femmes et 60 % d'hommes) se disent personnellement préoccupés par les inégalités entre les femmes et les hommes, au lieu de 56 % il y a un an.

Ces inégalités sont perçues comme de moins en moins acceptables pour 15 % (11 % il y a un an), en 3<sup>e</sup> position derrière les inégalités de revenus (22 %) et les inégalités d'accès aux soins (19 %).

Pour voir l'ensemble de ce sondage, cliquer [ici](#).

L'Unirs Solidaires a appelé les retraité-e-s à manifester le 29 septembre, ainsi qu'une partie du « groupe des neuf » (CGT, FSU, Solidaires, FGR-FP, UNRPA Ensemble & solidaires, LSR).

L'intersyndicale interprofessionnelle (CGT, Solidaires, FSU) se félicite de cette journée de grèves et de plus de 200 manifestations qui ont mobilisé 250 000 personnes, dont 40 000 personnes à Paris, pour obtenir une augmentation des salaires, des bourses étudiantes, des minimas sociaux et des pensions.

Le communiqué de l'intersyndicale affirme :

- Parce que l'injustice des plus riches qui se gavent de dividendes est insupportable, et que malgré de nombreuses luttes, le patronat refuse des augmentations de salaires conséquentes,
- parce que de plus en plus de travailleurs-euses, d'étudiant-es, de retraité-es, de privé-es d'emplois, sont dans une situation de précarité ou sombrent dans la pauvreté avec une inflation qui touche tous les produits de première nécessité, l'énergie,
- parce que ce gouvernement se contente de mesurètes au lieu d'augmenter substantiellement le SMIC, les pensions, les minimas sociaux, les bourses d'études, et le point d'indice dans la fonction publique,

les luttes sectorielles, d'entreprises doivent continuer et s'amplifier partout. Il faut augmenter les salaires et non l'âge légal de la retraite. Cette journée démontre qu'une mobilisation interprofessionnelle est utile pour le rapport de force, et que malgré toutes les volontés de minimiser l'expression de cette colère sociale, les capacités de résistances sont là et peuvent s'amplifier. **C'est ce à quoi nos organisations travailleront ensemble dès demain.**

Le 6 octobre, le Conseil d'administration de l'AGIRC-ARRCO décidera de l'augmentation des pensions. Le Medef propose 4,9 % malgré l'inflation galopante (6,1 % en juillet).

Les organisations CGT, FSU, Solidaires, FGR-FP, Ensemble & solidaires, LSR exigent la revalorisation des retraites d'au moins le montant de l'inflation à 6,1 % pour l'année 2022, le rattrapage pour l'année 2021, la suspension de la sous-indexation de 0,5 %, de la contribution d'équilibre de 1 % et du Malus de 10 % sur 3 ans.

**Nous appelons les retraités parisiens et des départements périphériques à participer au rassemblement unitaire devant le siège de l'Agirc-Arrco :**

**Judi 6 octobre de 13 h à 16 h  
18 rue Jules César - 75012 Paris**

Nous demandons également à nos organisations d'envoyer des motions au siège national de l'Agirc-Arrco pour soutenir cette démarche revendicative.